

Formation DS5 : La gestion des congés payés et des congés trimestriels dans la CCN66

2 jours

Dernière modification le 23 août 2021

Présentation

Vous souhaitez vous réapproprier le cadre légal et conventionnel afin d'identifier les droits et les obligations de l'employeur et des salariés. Cette formation vous permettra de mettre fin aux idées reçues et aux mauvaises pratiques.

Objectifs de la formation

Appliquer une réglementation complexe et peu connue

Identifier les dispositions légales et conventionnelles (CCN 66)

Prévenir les erreurs et les risques de contentieux

Public

Cadre de direction, cadre fonctionnel et professionnel en charge des RH et/ou de la gestion des congés au sein d'une structure dépendant de la CCN 66

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap

Pré-requis

Notions en droit social

Programme

La gestion des congés payés

Les bénéficiaires

L'étendue du pouvoir de l'employeur

La consultation du CSE

Les périodes d'acquisition et de prise des congés

L'organisation des congés : congé principal, 5ème semaine, fractionnement

L'incidence de la maladie sur les congés

Les problématiques en matière de décompte : incidence des jours fériés, des jours non travaillés, des différents modes d'aménagement du temps de travail

Les droits des salariés à temps partiel

La gestion des travailleurs de nuit

La fermeture de l'établissement pour congés payés

Les congés d'ancienneté

La gestion des congés trimestriels

Une attribution différente en fonction des annexes conventionnelles

Les établissements ou personnels exclus

Les particularités pour les CDD

L'étendue du pouvoir de l'employeur

La prise trimestrielle des CT et ses conséquences

Le décompte particulier des CT

L'incidence des absences (maladie, maternité, etc.) sur l'acquisition des CT

Le cas de la fermeture d'établissement

L'indemnisation des CT

Les plus de la formation



Méthode pédagogique expositive et interactive



Quiz, mise en situation, cas pratiques, retours d'expérience



Diaporama et support apprenant, utilisation de paperboard, vidéoprojecteur

Évaluation



La validation des acquis se fait tout au long de la formation à travers des exercices d'application et des études de cas



Un questionnaire d'évaluation des acquis est remis à chaque participant au terme de la formation

Formations complémentaires

- De la gestion de la maladie au constat de l'inaptitude - DS9
- Acquisition et prise des congés payés, l'impact de la loi DDADUE du 22 avril 2024 - DS40

Dates

En inter - Présentiel:

12 et 13 mai 2026 à Paris

En inter - Distanciel:

Pas de session prévue prochainement

Tarifs

En inter - Présentiel

Tarifs 2026

Adhérents

730 € nets de taxes par personne (déjeuner offert).

Non-adhérents

950 € nets de taxes par personne (déjeuner offert).

Formation disponible en intra

Une formation intra c'est :

Une analyse précise de votre demande

Une proposition détaillée de formation

Une formation planifiée en concertation avec le centre de formation

Sur devis seulement.

Organisme de formation enregistré
sous le numéro 11 75 54735 75.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

nexem.fr/formation
formation@nexem.fr
Tél : 01 55 45 33 02